

Modification Statut Terrain.**Nathalie BOTHEREL** <nathalie.bothere@orange.fr>lundi 3 septembre 2018 à 11:23 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

A l'attention de Madame la Présidente de la Commission d'enquête.

Bonjour Madame,

J'ai un projet immobilier, je souhaiterais construire sur le terrain " Parcelle cadastrée section AB numéro 702" Situé a Kerambel, et ayant une superficie de 1319m2. Il s'agit d'un terrain agricole, d'où ma présente demande pour transformer ce statut en terrain constructible.

Je suis convaincu que les retombées de mon projet justifient amplement ce changement.

En effet, ce terrain classé en zone agricole n'ont pas fait l'objet d'un utilisation agricole depuis au moins vingt ans, et ne peut être identifié comme étant à protéger, puisqu'il représente ni une surface importante ni une surface agricole inutile, et ce surface de 1319m2 est insuffisant pour les besoins de l'agriculture intensive.

Madame, Mon projet ne comporte aucun risque ou nuisance majeurs pour l'environnement, et mon terrain n'est pas situé dans une zone a risque naturels, ne réduit pas la superficie d'une zone naturelle protégée, et ne menace pas l'économie générale du plan local d'urbanisme de la commune.

Aussi, il répond aux critères juridiques et techniques établis pas la P.L.U. (accé voiture et piéton, réseau électricité, ...) et bordés au Nord et à l'Est par des parcelles construites classées en zone U.

Madame, un tel projet ne peut que contribuer positivement à la santé économique de notre commune.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agrèer Madame mes respectueuses salutations.

Nathalie BOTHEREL